



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Visite du lab IA Criteo

**Discours de Bruno Le Maire,
ministre de l'Économie et des Finances**

Paris

Jeudi 3 octobre 2019

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Bonjour à tous.

Je reprends, cher Jean-Baptiste, les mots que vous venez de prononcer : « L'intelligence artificielle, c'est une question existentielle. »

C'est une question existentielle pour nous nations, parce qu'au XXI^e siècle, ceux qui pèseront dans la vie internationale, ce sont les nations qui mettent devant l'intelligence artificielle. Les nations qui seront disqualifiées sur l'intelligence artificielle seront disqualifiées en termes de puissance. De la même façon que ceux qui avaient réussi la révolution industrielle au XIX^e siècle ont été de grandes nations du XX^e siècle, les nations qui réussiront la révolution de l'intelligence artificielle seront les grandes nations du XXI^e siècle. Les autres seront vassalisées. Elles n'auront plus de souveraineté. Et tous ceux qui ont constamment à la bouche les mots de souveraineté, de patriotisme, de nationalisme, devraient savoir que notre souveraineté est dans les mains de l'intelligence artificielle. Si nous voulons conserver notre souveraineté, il faut que nous ayons la maîtrise de l'intelligence artificielle.

C'est une question existentielle parce que c'est le fonctionnement de nos sociétés qui est en jeu. Vous avez des continents, le continent américain par exemple, qui estiment que les données de santé, les données démocratiques, les données de vote peuvent être utilisées par l'intelligence artificielle, quitte à favoriser le communautarisme, quitte à orienter les comportements, non seulement des consommateurs, mais aussi des citoyens. Ce n'est pas notre vision de la société. Le jour où vos données de santé les plus sensibles et les plus personnelles seront en accès libre, et qu'on pourra faire la publicité sur des médicaments à partir de ces données, vous aurez une société qui ne ressemblera pas à ce que nous estimons être la société européenne et la société française. Donc c'est bien une question existentielle.

Et puis c'est une question existentielle, on l'a vu avec le scandale Cambridge Analytica, parce que les données peuvent orienter les choix politiques et aboutir à des choix politiques qui ne correspondent pas à ce que la liberté démocratique aurait voulu.

Oui, l'intelligence artificielle est au cœur de cette interrogation existentielle sur l'avenir de nos nations. Donc si nous voulons réussir, il faut que nous soyons souverains en matière d'intelligence artificielle.

La première condition pour cela, c'est d'avoir des entreprises qui réussissent. Criteo est un immense succès. Probablement le plus gros succès de la *French Tech* des 15 dernières années. Et je voudrais en féliciter également Jean-Baptiste Rudelle et féliciter l'ensemble des salariés de Criteo, tous les chercheurs qui y travaillent, parce que nous avons besoin de beaucoup de Criteo en France et en Europe pour garantir notre souveraineté en termes d'intelligence artificielle et de digital.

Nous, notre responsabilité, la responsabilité des politiques, ce n'est évidemment pas de diriger l'entreprise à votre place, c'est d'essayer de définir une stratégie de long terme qui vous permette de développer encore plus, de recruter encore plus et de gagner un temps d'avance en termes de recherche sur toutes les nations concurrentes, en particulier la Chine et les États-Unis.



Nous avons donc défini, avec le président de la République, il y a maintenant deux ans, une stratégie nationale visant à construire une offre française d'intelligence artificielle.

Ma première responsabilité dans cette stratégie, comme ministre des Finances, c'est de vous garantir l'accès au financement. Tout ce que vous faites coûte cher, très cher. Et si on veut garder un temps d'avance, il faut que vous ayez les financements disponibles.

Nous investirons donc 1,5 milliard d'euros dans l'intelligence artificielle d'ici 2022 : 650 millions pour les projets de recherche, 800 millions d'euros pour l'amorçage et les premières commercialisations de projets d'intelligence artificielle.

Nous allons utiliser le fonds pour l'innovation de rupture, fonds qui a été largement critiqué mais dans lequel je crois profondément, parce qu'il a un énorme avantage : c'est qu'il n'est pas soumis à la régulation budgétaire puisqu'il n'est pas dans le budget. C'est un fonds qui est totalement indépendant, dans lequel 10 milliards d'euros sont placés et qui garantit un rendement de 250 à 300 millions d'euros par an, soit 2,5 à 3 milliards d'euros sur 10 ans uniquement pour financer la recherche dans les technologies dites de rupture.

Je crois profondément que le rôle de l'État, c'est bien de fournir les moyens à la recherche pour investir, innover, y compris dans des technologies qui ne sont pas rentables immédiatement, qui sont ces technologies de rupture qui nous garantiront de garder un temps d'avance dans les années qui viennent.

Nous allons donc poursuivre les cessions d'actifs que nous avons engagées. Je céderai d'ici quelques semaines une partie de la participation de l'État dans la Française des Jeux, avec toutes les garanties nécessaires sur l'addiction aux jeux pour le consommateur, de façon à alimenter ce fonds pour que vous ayez, vous les entreprises, une recherche de qualité y compris sur l'innovation de rupture, sur le financement pour les années à venir.

Je souhaite également que ce fonds pour l'innovation de rupture devienne le plus rapidement possible un fonds européen. J'ai rencontré hier la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, et je lui ai rappelé qu'avec le président de la République nous souhaitons que ce fonds d'innovation de rupture puisse s'adosser rapidement sur un fonds européen d'innovation de rupture avec évidemment un montant beaucoup plus important qui permettrait de financer cette recherche sur les innovations de rupture dans les années à venir.

Je donne juste quelques exemples des projets qui sont déjà financés par ce fond pour l'innovation de rupture.

Premier exemple : l'amélioration des diagnostics médicaux par l'imagerie médicale. C'est un projet formidable qui va permettre de garantir la sécurité du diagnostic à partir de l'imagerie médicale. L'intelligence artificielle va travailler sur l'image et va permettre de poser un diagnostic parfois plus précis que celui que pourrait poser le médecin ou complémentaire de celui que posera le médecin. On voit immédiatement ce que cela peut apporter à notre vie quotidienne, à la vie des patients, et à quel point ça peut renforcer un secteur d'excellence française comme la santé.

Deuxième exemple de projet qui va être financé par ce fonds pour l'innovation de rupture : la cybersécurité. Elle est évidemment au cœur des défis contemporains. Nous sommes victimes de cyber-attaques constantes sur des installations critiques. Il vaut mieux nous protéger.



Troisième projet qui est déjà financé : la certification de l'algorithme. C'est un sujet absolument majeur aussi puisque derrière cette expression barbare de certification des algorithmes, il y a tout simplement la certification, par exemple, des logiciels qui guideront une voiture autonome. Je pense que quand on remet sa vie dans les mains d'une voiture autonome, on a envie de savoir que le logiciel a été certifié au préalable plutôt que de finir dans un platane.

C'est le premier volet de financement qui nous paraît clé : un financement par le crédit apporté par le Fonds pour l'innovation de robotique. Le deuxième élément de financement stable que nous voulons garantir, c'est le crédit impôt recherche.

Je fais l'objet de démarches absolument innombrables depuis maintenant des mois pour réduire de 1 ou 2 milliards le crédit impôt recherche. On m'explique, preuves à l'appui, qu'il y aurait des effets d'aubaine absolument considérables, qu'il faudrait tailler dans le crédit impôt recherche, que beaucoup d'entreprises en bénéficieraient alors qu'elles n'y ont pas droit.

Je suis en désaccord complet avec cette idée. Le crédit impôt recherche a besoin de stabilité. Et donc il n'est pas question de toucher au crédit impôt recherche. C'est vrai que c'est plus de 6 milliards d'euros. C'est vrai que c'est une dépense publique importante. Mais je pense qu'elle est au cœur de votre succès, du succès de la *French Tech* et de l'attractivité de la France. Le jour où on touche au crédit impôt recherche, vous aurez peut-être corrigé un petit effet d'aubaine, mais vous aurez surtout déclenché un séisme négatif pour notre pays qui perdra en attractivité, qui ne sera plus la grande nation de recherche qu'elle est aujourd'hui et vous fragiliserez nos propres entreprises de la *Tech*, c'est-à-dire toutes celles qui nous ont permis de créer des emplois et d'investir dans l'avenir.

Je veux bien corriger, suivant les recommandations de la Cour des comptes, le taux du forfait de fonctionnement qui n'a rien à voir avec la recherche elle-même et concerne des questions purement matérielles : combien coûte un chercheur pour son logement, sa nourriture, son accompagnement ? Si on me dit que le forfait est trop élevé à 50 %, je suis prêt à l'abaisser à 43 %, parce que c'est une toute petite économie.

En revanche, toucher au cœur du crédit impôt recherche serait une erreur politique stratégique. Nous ne ferons pas cette erreur. Au contraire, nous sanctuariserons le crédit impôt recherche.

Le deuxième élément pour bâtir une offre française compétitive d'intelligence artificielle, c'est la formation.

Et j'ai encore vu ce matin avec les démonstrations qui m'ont été faites, avec des jeunes chercheurs que j'ai rencontrés, avec les explications qui m'ont été apportées, avec la discussion très enrichissante que nous avons eue, que notre atout numéro un, il est là. Nous sommes un pays d'intelligence. Nous sommes un pays de recherche. Nous sommes un pays d'innovation, de créativité. La recherche est au cœur du succès français.

Il est donc indispensable que nous formions mieux et que nous formions davantage pour réussir en termes d'intelligence artificielle.

Je vois aujourd'hui trois défis supplémentaires que nous allons introduire dans le Pacte productif, qui est ce fameux projet que m'a confié le président de la République et qui est très important parce qu'il vise à réfléchir à ce que doit être la production française à échéance de 2025 ou 2030.



Le premier défi, c'est l'anticipation de nos besoins de chercheurs en intelligence artificielle à horizon 2025. Combien de chercheurs faut-il ? Dans quelles spécialités ? Dans quels domaines ? Quelles sont les formations initiales supplémentaires qui sont nécessaires ? Faut-il adapter les formations continues ? Comment faire pour requalifier les emplois de façon à ce que les salariés qui seront victimes de l'intelligence artificielle puissent retrouver d'autres emplois dans d'autres domaines ? C'est le premier enjeu. Et nous mènerons ce travail d'anticipation dans le cadre du Pacte productif.

Le deuxième enjeu n'est pas simple parce qu'il se heurte à une tradition et une culture française que je crois mauvaise pour notre pays. Cette tradition, c'est d'avoir adressé une espèce de *firewall*, pardonnez-moi pour le français, entre le monde de la recherche qui serait noble, respectable, positif, indifférent aux contingences matérielles et le monde de l'entreprise qui, lui, par définition, serait cupide, négatif, intéressé. Cette vision-là a été peut-être juste du temps de Marx, au XIX^e siècle. Je pense qu'elle est totalement dépassée au XXI^e siècle. Donc on doit faire tomber le mur entre le monde de la recherche et le monde de l'entreprise.

On a commencé à le faire dans le pacte. Il y a une disposition à laquelle je crois beaucoup qui autorise désormais les chercheurs à passer non plus 20 % de leur temps mais 50 % de leur temps dans une entreprise et qui les autorise aussi, quand ils ont créé une entreprise, à garder les parts de leur entreprise quand ils reviennent dans la recherche publique. Je le rappelle, ce n'était pas possible avant. C'est un vrai changement de philosophie et un vrai changement de comportement.

Mais il faut aller plus loin, il faut établir des liens plus étroits entre la recherche et le développement industriel de cette recherche. La faiblesse française est là : dans la cloison étanche qui sépare encore trop le monde de la recherche du développement industriel et de l'entreprise. Et croyez-moi, je veux rassurer les chercheurs – j'ai été chercheur moi-même : je ne pense pas du tout que cela conduira à une aliénation des chercheurs. Il ne s'agit pas de dire aux chercheurs d'aller chercher uniquement sur tel ou tel sujet.

Il s'agit juste d'avoir une recherche qui sera orientée davantage vers nos atouts industriels et les atouts entrepreneuriaux dont nous disposons pour qu'il y ait des débouchés à cette recherche. Pour qu'il y ait des réalisations concrètes au service de l'intérêt général. La recherche publique étant financée par l'argent public, donc par les citoyens français, il me paraît pas illégitime de demander que cette recherche débouche sur de la création de richesse, sur la prospérité, sur des emplois pour les Français, sur du développement territorial pour la France et pour les Français.

C'est un défi considérable et qui sera au cœur de ce pacte productif : faire tomber la cloison entre le monde de la recherche et l'entreprise, et créer des ponts entre la recherche et le développement industriel.

Troisième enjeu, il va peut-être vous surprendre mais je le crois très important : développer l'accès des femmes au monde de la *tech*, au monde des ingénieurs, aux grandes écoles d'ingénieurs. Parce que même si dans cette salle heureusement ce n'est pas le cas, trop souvent lorsque je parle de *French Tech*, je me retrouve devant des salles exclusivement masculines. Ce n'est pas bon quand dans un secteur il n'y a pas la parité. Je pense que ça ne mène nulle part et que c'est un élément de faiblesse. Je sais qu'il y a ici un certain nombre de femmes qui livrent le combat pour que plus de femmes aient accès aux métiers d'ingénieurs, pour que plus de femmes aient accès aux écoles d'ingénieurs, pour que dès le collège, lorsqu'il y a certaines barrières intérieures qui se mettent en place, on fasse tomber ces barrières et qu'on ait plus de femmes dans la *French Tech*. C'est un enjeu qui compte à mes yeux.



Enfin, le troisième élément de cette stratégie après le financement et la formation, ce sont les données, qui sont le carburant de l'intelligence artificielle. Chacun l'a compris, même moi : c'est vous dire.

Il faut que ces données obéissent à un certain nombre de règles auxquelles nous sommes attachés. Le premier point, c'est qu'il y ait un meilleur partage des données entre nos administrations et nos entreprises. C'est le plan *open data* que nous avons lancé à l'automne 2018 qui est très important parce qu'une de nos forces – autant partir sur nos forces – c'est que nous avons des données administratives de grande qualité, solides, fiables qui peuvent alimenter l'intelligence artificielle. Donc cette question de la mutualisation des données est absolument stratégique. Nous sélectionnerons les premiers projets dans les semaines à venir, puis en janvier 2020, pour que les industriels puissent avoir davantage accès aux données publiques et mieux partager également les données entre eux.

Le deuxième élément sur les données, c'est de rappeler que contrairement aux États-Unis, qui ont une vision différente de l'intelligence artificielle et du digital. Nous ne souhaitons pas que certaines données deviennent accessibles au grand public et puissent être utilisées par des entreprises privées. L'exemple caractéristique, ce sont les données de politique ou les données de santé. Ces données-là appartiennent à notre vie privée. Elles relèvent de nos choix privés fondamentaux. Il est hors de question qu'elles soient divulguées. Et nous ne voulons pas d'une société dans laquelle les données de santé seraient accessibles à tous, avec l'injustice fondamentale que cela pourrait créer, de mettre des données de santé privée sur la place publique de l'intelligence artificielle. Nous voulons rester en matière de données sur un modèle qui est un modèle français, un modèle européen qui protège tout simplement la vie privée.

Enfin le troisième point clé sur lequel nous avons déjà beaucoup réfléchi depuis plusieurs mois, c'est celui de la protection des données et du stockage de ces données. Je crois là-dessus qu'il faut regarder les choses avec beaucoup de précision : ne mélangeons pas tous les types de données. Certaines données ne sont pas stratégiques. Elles peuvent être stockées n'importe où, en libre accès : cela ne pose pas de difficulté.

D'autres données sont plus sensibles et vont être stockées notamment chez les opérateurs américains parce que les opérateurs américains garantissent la valorisation de ces données que nous n'arrivons pas nécessairement à faire.

Tout le problème que nous avons aujourd'hui, c'est le *Cloud Act* américain, c'est-à-dire la capacité qu'a l'administration américaine d'aller rechercher des données qui peuvent être stockées, par exemple chez Microsoft ou chez Facebook, sans avoir à demander d'autorisation préalable à l'entreprise qui a stocké ces données. C'est totalement inacceptable. Et de manière générale, nous combattons les mesures d'extra-territorialité américaines parce que nous estimons que les États-Unis n'ont pas à être le gendarme de la planète sur les données comme sur quelque autre activité que ce soit.

Il est donc urgent de trouver une solution entre l'Union européenne et les États-Unis sur ce fonctionnement du *Cloud Act*. Je souhaite que l'Union européenne avec la Commission trouve, le plus rapidement possible un accord avec les États-Unis sur le fonctionnement du *Cloud Act*. Nous ne pouvons pas accepter que sans aucun contrôle judiciaire, sans aucune possibilité de recours, n'importe quelle administration américaine, je le redis sans contrôle du juge, puisse aller rechercher des données dans un opérateur de stockage américain sans que l'entreprise française, allemande, italienne ou espagnole qui a stocké ces données ne puisse avoir de possibilités de recours, ne puisse être informée.



Le troisième type de données, ce sont les données les plus sensibles, celles qui sont au cœur du fonctionnement de l'entreprise et qui sont absolument stratégiques pour le fonctionnement de l'entreprise. Eh bien, pour le stockage de ces données, nous voulons mettre en place un cloud de confiance. Nous avons demandé notamment à Dassault Systèmes mais aussi à OVH de travailler sur ce sujet. Nous aurons les premiers résultats en décembre 2019. Et nous voulons qu'à partir de ces résultats, nous puissions en 2020 bâtir ce cloud de confiance pour le stockage des données les plus sensibles de nos entreprises.

Nous voulons également, à la suite de l'entretien que j'ai eu avec mon homologue allemand Peter Altmaier, que ce travail pour le stockage de données sensibles se fasse à l'échelle franco-allemande et peut-être que demain à l'échelle européenne, ce qui suppose que les entreprises françaises et les entreprises allemandes – c'est l'accord que nous avons conclu avec Peter Altmaier – travaillent ensemble sur cette question du stockage des données les plus sensibles. Ce n'est pas un accord gouvernemental parce que ce ne sont pas les gouvernements qui vont faire cela. Ce sont des entreprises qui doivent technologiquement travailler ensemble sur une proposition franco-allemande de stockage des données les plus sensibles.

Enfin, la dernière orientation à laquelle nous croyons, c'est de développer une demande d'intelligence artificielle, parce que chacun voit bien qu'il y a des craintes du côté des employés, des craintes du côté des entrepreneurs.

Il faut que nos entrepreneurs comprennent que l'intelligence artificielle n'est pas réservée à Criteo et à quelques très grandes entreprises. L'intelligence artificielle sera au cœur du fonctionnement de chaque entreprise au XXI^e siècle.

Cette stratégie nationale qui a été présentée par le président de la République doit s'appuyer –c'est l'exemple que je viens de donner avec le stockage de données – sur une stratégie européenne.

Cette stratégie européenne doit obéir aux mêmes valeurs, à la même conception de la société, au même respect de la liberté individuelle, mais qui doit reposer également sur un pilier offensif et un pilier défensif.

Le premier volet est donc offensif.

Je commence par là parce que, très souvent, on dit que l'Europe ne sait que se défendre, qu'elle ne sait pas prendre l'initiative. Je pense qu'elle peut être offensive sur ce sujet pour répondre à la question qu'a posée Jean-Baptiste Rudelle et que se pose tout le monde : « est-ce qu'il est trop tard ? » Non, il n'est trop tard ni pour l'intelligence artificielle, ni pour les batteries électriques, ni pour un certain nombre de grands enjeux technologiques à venir. Ce n'est pas parce que nous avons raté le train du digital que nous manquerons le train de l'intelligence artificielle.

Le premier volet de cet aspect offensif, c'est l'investissement. Nous devons avoir des investissements européens sur l'intelligence artificielle beaucoup plus importants que ceux qui existent aujourd'hui. Nous devons mettre en place rapidement ce fonds pour l'innovation de rupture européen dont je vous parlais précédemment, qui permettra de financer la recherche en technologies de rupture. Nous devons impérativement mettre en place l'Union des marchés de capitaux dans les mois qui viennent car l'une des raisons principales pour lesquelles nous n'avons hélas qu'un seul Criteo, c'est que lorsque des entreprises veulent grandir et atteindre une taille critique, elles ne trouvent pas les financements nécessaires.



Quand j'entends le président d'une très belle entreprise d'acoustique française qui cherche un ticket à 100 millions d'euros et qui, faute de le trouver en Europe, est obligé d'aller le chercher dans un fonds américain parce qu'il n'y a pas d'union des marchés de capitaux, je trouve cela absolument désolant. Nous n'avons pas vocation à financer, avec l'argent public *via* la BPI, toutes les startups de France et de Navarre pour qu'ensuite elles se fassent racheter par des géants américains. Ce n'est pas le rôle du contribuable français de payer l'émergence de startups qui sont un immense succès en France pour qu'elles soient ensuite rachetées par une entreprise américaine. La France n'est pas l'incubateur des géants digitaux américains et le contribuable français n'est pas celui qui doit financer à terme le développement des géants du digital américain, puisque si on pousse le raisonnement, dans le fond, nous employons parfois nos impôts pour financer le développement des géants digitaux américains qui rachètent nos *startups* financées par nos crédits. On ne peut pas continuer comme ça.

Nous devons avoir les moyens de financer nos startups pour qu'elles deviennent des entreprises de taille intermédiaire, puis de très grandes entreprises, puis des Criteo, c'est-à-dire des champions mondiaux. Cela suppose une union des marchés de capitaux, il est temps maintenant de la mettre en place.

Le deuxième élément de cette stratégie offensive, c'est le financement de la recherche. Il faut que nous ayons une stratégie européenne, notamment franco-allemande, de développement des laboratoires de recherche conjoints et de liens entre ces laboratoires de recherche en matière d'intelligence artificielle.

Le troisième volet, c'est le stockage des données sensibles. Nous avons lancé cette initiative avec l'Allemagne et je pense que nous pourrons la développer dans les mois à venir.

Cette stratégie offensive n'a de sens que si nous sommes capables aussi de nous défendre et de résister quand nous sommes attaqués, et de nous donner les moyens de nous protéger face à des géants digitaux qui ne respectent pas nécessairement les mêmes règles que nous.

Je veux saluer de ce point de vue-là le travail qui a été fait par la commissaire européenne Margrethe Vestager, qui n'a pas hésité à infliger des amendes à Google pour abus de position dominante. Je pense qu'elle a raison et qu'il faut être capable, par moments, de poser des actes forts quand nous estimons que nos intérêts sont menacés.

Mais je pense qu'il faut aller encore plus loin et ouvrir trois champs de réflexion. Le premier, dans le volet défensif de cette stratégie européenne sur l'intelligence artificielle, c'est de réfléchir au renforcement de la procédure anti-trust. Ne reproduisons pas les mêmes erreurs que dans le passé. Les États-Unis n'ont pas hésité à subventionner très largement les entreprises privées, par exemple dans le spatial, en estimant que le soutien public était indispensable pour que ces entreprises réussissent. C'est comme ça que les États-Unis ont développé le lanceur renouvelable. Ils ont offert des tarifs publics d'achat de ces lancements très favorables pour les entreprises privées. Ils ont mis à disposition les laboratoires et les installations de la NASA pour que des entreprises privées puissent développer le lanceur renouvelable. Résultat des courses : les États-Unis ont des lanceurs renouvelables et nous n'en avons pas. Même chose du côté des panneaux solaires. La Chine a largement subventionné ces panneaux solaires ; nous, en Europe, nous avons interdit toute subvention, moyennant quoi les panneaux solaires chinois ont tué l'industrie du panneau solaire européen. Ne reproduisons pas ces erreurs.



Soyons capables d'apporter les soutiens publics nécessaires, et soyons capables de regarder ce qui se passe aujourd'hui aux États-Unis. Je suis quand même très surpris que tout le débat sur l'anti-trust ait lieu aux États-Unis et pas en Europe. Il est stupéfiant que ce soient des procureurs américains qui posent la question de l'abus de position dominante et que l'Europe qui, pourtant, en est la première victime, ne se pose pas cette question. N'ayons pas peur de notre ombre ; que l'Europe n'ait pas peur de sa puissance. Nous sommes le premier marché au monde. Est-ce que vous pensez que les 450 millions de consommateurs européens qui sont les plus riches de la planète, les géants du numérique peuvent s'en passer ? Non. Donc soyons capables de mettre les points sur les « i » et de dire : « Nous devons renforcer la législation anti-trust. Nous devons disposer de mesures de rétorsion qui soient beaucoup plus rapides, beaucoup plus efficaces et beaucoup plus dissuasives. » Ne laissons pas le monopole de la réflexion sur l'anti-trust aux États-Unis alors que l'Europe est la première concernée.

Deuxième orientation que je propose, c'est de regarder si on ne peut pas séparer dans ces géants du numérique les activités qui sont les activités grand public de commercialisation, des activités de monétisation des données. Il y a une confusion complète des genres chez ces géants du numérique qui à la fois ont les données, la monétisation de ces données et les activités grand public directement avec vous, les consommateurs. On aboutit à un mélange des genres complet. Nous devons poser cette réflexion : ne faut-il pas à un moment ou à un autre séparer les activités grand public de ces géants du numérique de la monétisation des données qu'opèrent ces mêmes géants du numérique ?

Enfin, la troisième orientation que je propose, c'est que nous refusions l'extension à de nouveaux champs d'activités qui pourraient menacer la souveraineté des États. Exemple typique : la monnaie. Je ne souhaite pas que les géants du numérique aient accès à ce champ d'activités qui relève de la souveraineté des États. Qu'il puisse y avoir des possibilités de transactions, très bien. Mais la création d'une monnaie digitale dans la main d'une entreprise qui a plus de 2,4 milliards de consommateurs me paraît dangereuse.

Et je redis mes réserves sur le projet Libra, qui n'a pas sa place en Europe. Nous en avons reparlé avec nos homologues allemands il y a quelques jours. Nous prendrons de nouvelles initiatives à l'occasion des réunions de Washington dans quelques semaines, ainsi qu'au niveau européen, parce qu'il ne faut pas simplement dire que ce n'est pas une bonne idée d'avoir des géants du numérique qui s'intéressent à la monnaie et de voir Facebook qui crée Libra. Il faut également que nous apportions des réponses aux consommateurs sur les questions de coût des transactions et de lenteur des transactions. Et que ces réponses soient à la fois privées, dans le domaine bancaire, et publiques, avec le projet de monnaie digitale publique sur lequel nous devons travailler plus activement.

Voilà les quelques éléments que je voulais présenter ce matin. Vous voyez que la *Tech* est une question qui me passionne parce que c'est une question politique, au sens le plus noble du terme. La politique, c'est s'occuper de ce qui transforme une nation et la société.

Vous, ici à Criteo, vous transformez la société française, vous transformez la nation française, vous nous offrez des perspectives absolument formidables pour le XXI^e siècle. Pour dire les choses simplement, vous êtes pour nous un motif de fierté considérable.



Ce que je vous demande simplement, c'est de porter ce message de fierté auprès des autres Français, c'est de montrer que cette fierté peut être accessible à tous, qu'il n'y a pas d'un côté ceux qui réussissent, ceux qui sont chez Criteo, ceux qui sont chercheurs, ingénieurs, qui travaillent sur l'intelligence artificielle et qui connaissent des succès immenses et puis, l'autre partie de Français qui n'auraient pas accès à ce succès.

Je pense que le défi le plus important que nous avons devant nous, au-delà des défis technologiques dont je viens de parler, c'est ce défi politique d'inclure tous les Français dans le succès digital, dans le succès technologique que vous connaissez, que ce succès soit ouvert à tous, accessible à tous et que le succès magistral de Criteo soit un succès national demain et un succès européen après-demain.

Merci à tous.